

POLITIQUE QUALITE

NBN EN ISO 9001 : 2000 clause 5.3
ISO/CEI 17025 : 2005 clause 4.2.2

La mission principale de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA) est de veiller à la sécurité de la chaîne alimentaire et à la qualité de nos aliments, afin de protéger la santé des consommateurs, des animaux et des plantes. L'agence est compétente pour le contrôle, l'analyse et l'expertise des produits alimentaires et de leurs matières premières à tous les stades de la chaîne alimentaire. L'introduction d'un système de management de la qualité suivant la norme ISO 9001:2000 assure une approche par processus pour la réalisation de cette mission.

L'Administration des Laboratoires a une tâche de prestataire de services pour les Administrations Politique de Contrôle et Contrôle de l'AFSCA. La prestation de services a trait à la gestion des laboratoires de l'AFSCA, à la sélection et à l'agrément de laboratoires externes, à la collecte et à la distribution des échantillons. Les Laboratoires fédéraux pour la Sécurité alimentaire (LFSA) occupent une position clé dans la sécurité de la chaîne alimentaire. Pour assurer une prestation de services optimale aux autres Administrations, un système de qualité répondant à la norme ISO 9001:2000 a été introduit à l'Administration des Laboratoires et pour garantir la fiabilité des résultats auprès des laboratoires de l'AFSCA, un système de qualité répondant à la norme NBN EN ISO/IEC 17025 : 2005 a été mis en place. Cette norme est complétée par des directives complémentaires requises pour certaines disciplines. Le développement et l'entretien du système qualité de l'Administration des Laboratoires est conforme au système de management de la qualité de l'Agence.

La mission principale des laboratoires est de :

1. Fournir des résultats scientifiquement et techniquement corrects ;
Une attention particulière est accordée à la volonté d'effectuer toutes les analyses sous accréditation. Toutes les analyses effectuées dans le cadre de la prestation de services à l'AFSCA sont déjà actuellement validées et les critères de garantie de qualité sont fixés. La participation à des tests interlaboratoires et l'utilisation de matériaux de référence contribuent à garantir la qualité des résultats. La formation continue du personnel assure la compétence technique de celui-ci.
2. Garantir des délais d'analyses raisonnables ;
Pour que les délais d'analyses correspondent aux attentes du client, un service de collecte et de distribution des échantillons a été mis en place et les laboratoires veillent à ce que le temps qui s'écoule entre la réception de l'échantillon au laboratoire et la communication du résultat soit le plus court possible. Une attention particulière est accordée à la flexibilité de l'emploi du personnel de sorte qu'en situation de crise, les laboratoires puissent être engagés au maximum.
3. Effectuer des analyses à un prix économiquement raisonnable ;
La rationalisation du fonctionnement des différents laboratoires et une politique d'achat coordonnée contribue à parvenir à un rapport qualité/prix raisonnable.

Pour réaliser ces objectifs, un système de qualité a été développé, conformément aux exigences de la norme internationale, et a été décrit dans un manuel de qualité commun d'application dans chaque laboratoire de l'AFSCA. Les exigences qualités fixées dans ce document sont complétées par des objectifs qualités spécifiques développés par chaque laboratoire de l'AFSCA en accord avec la mission de l'Administration des Laboratoires.

D'autres points d'attention particuliers pour la réalisation des missions sont également :

L'affectation d'un responsable qualité en commun qui est responsable de l'introduction, de l'implémentation et du suivi du système de qualité. Il est à cet effet assisté par un responsable qualité dans chaque laboratoire. Il est garant de l'exécution des audits internes de qualité et du rapportage du fonctionnement du système de qualité au directeur général de l'Administration des Laboratoires avec comme objectif l'amélioration du système qualité.

L'affectation du personnel dirigeant et du personnel technique avec la compétence et les moyens nécessaires pour garantir la qualité des analyses. Sont déterminées, la responsabilité, la compétence et les relations mutuelles du personnel qui dirige, effectue et vérifie les analyses. Ce personnel est formé pour identifier, éviter et même réduire au maximum les écarts au système de qualité, aux procédures et dans le cadre de l'exécution d'essais.

La position indépendante de l'Administration des Laboratoires, de sorte pour que le management et le personnel soit préservé des opérations commerciales, financières et autres pouvant agir ou influencer la qualité et la fiabilité des analyses.

L'implication du personnel dans l'édification et l'exécution du système de qualité. Des sessions de formation sont régulièrement organisées pour entretenir la familiarité avec le système de qualité, avec les procédures à suivre et avec la méthode de travail.

La sécurité du personnel et le respect de l'environnement.

La structure du système de qualité avec les procédures de support, les méthodes d'analyse, les livres de bord, les documents et formulaires.

Le Directeur général s'engage à ce que les exigences de ces normes internationales soient strictement suivies par l'Administration des Laboratoires et tend à améliorer continuellement l'efficacité de la politique. Il s'engage à mettre les moyens nécessaires à disposition, de sorte que la garantie de qualité des analyses et de la prestation de services aux Administrations du Contrôle et , de la Politique de contrôle soit assurée. Il tient à ce que le personnel se familiarise avec les exigences du système de qualité et suive strictement les prescriptions. Le système de management de la qualité, la politique qualité et les objectifs qualité sont évalués périodiquement afin de s'assurer de la contribution optimale des laboratoires dans l'exécution de la mission principale de l'Agence.

ir Geert De Poorter
Directeur général